



Corps: Ingénieur d'études
Nature du concours: externe
Branche d'activité professionnelle (BAP): J « Gestion et pilotage »
Emploi type : Chargé de la coopération internationale
Nombre de postes offerts : 1
Localisation du poste : Université de Corse

Inscription sur Internet <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr> à partir du **28 février 2011 (12h00)**.

Clôture des inscriptions (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature au centre organisateur) au plus tard **le 25 mars 2011 (12h00)**, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal Officiel)

Activités essentielles:

- Le chargé de la coopération internationale conçoit, propose et réalise des actions et des procédures relatives à la coopération internationale de l'Université de Corse.
 - Exercer une veille stratégique sur les sources de financement des actions internationales
 - Rechercher et diffuser les appels d'offres européens et internationaux destinés aux différentes entités de l'organisme
 - Étudier et accompagner les projets notamment les projets communautaires (aspects administratifs, et financiers, travail collaboratif avec la cellule juridique)

 - Structurer et piloter les aspects logistiques, administratifs, financiers et scientifiques de l'accueil et de l'envoi des étudiants, enseignants, chercheurs étrangers et des délégations étrangères
 - Analyser les résultats des programmes de coopération
 - Impulser l'internationalisation dans les pratiques quotidiennes des services de l'établissement (scolarité, personnel, recherche, services financiers,...) et la mettre en œuvre
 - Participer à la négociation des contrats
 - S'impliquer dans des réseaux professionnels, notamment pour les actions communautaires



Compétences requises :

- Connaissance générale de la situation internationale de l'enseignement supérieur
 - Connaissance générale des dispositifs institutionnels et financiers dans le domaine international et notamment communautaires
 - Connaissance générale des institutions européennes et du programme cadre (PCRD)

 - Connaissance du système d'enseignement supérieur et de l'organisation de la recherche française ainsi que des principaux systèmes internationaux et communautaires
 - Connaissance du fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur

 - Savoir conduire une démarche de projet
 - Savoir mener une négociation
 - Savoir élaborer un budget, établir des tableaux de bord et des rapports
 - Maîtriser les logiciels courants et spécifiques
 - Exploiter les bases de données
 - Vérifier la faisabilité d'un projet au regard des ressources disponibles
 - Maîtriser les techniques rédactionnelles
 - Transmettre l'information sur des supports appropriés
 - Travailler en équipe et animer une réunion
 - Travailler à la mise en œuvre de la politique à l'international établie par la VPRI
- Anglais : Compréhension écrite et orale : niveau II Expression écrite et orale : niveau II
- autre langue étrangère requise: Compréhension écrite et orale : niveau I Expression écrite et orale : niveau I

Environnement et contexte de travail :

L'activité s'exerce au sein du Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse, sous la responsabilité de la Vice-présidente des Relations Internationales. Le chargé de la coopération internationale aura la responsabilité du service des Relations internationales et encadrera deux agents.

Contraintes particulières : mission nécessitant beaucoup de flexibilité et de disponibilité et requérant des déplacements fréquents.